



## Colloque 2019 du Centre d'Alembert

Centre Interdisciplinaire d'Étude de l'Évolution des Idées, des Sciences et des Techniques  
Université Paris-Sud/Paris-Saclay, Orsay

### LA SÉLECTION DANS LE MONDE ACADÉMIQUE : PRATIQUES, IMAGINAIRE ET RATIONALITÉ



### Présentation du colloque

De *Parcoursup* aux frais d'inscription, en passant par les concours et les financements sur projet, les mécanismes de sélection dans le monde académique sont multiples et omniprésents et leurs justifications variées, entre contraintes financières et promotion de l'excellence. La sélection semble découler naturellement d'une compétition inévitable pour une ressource limitée. L'organisation du monde académique et ses évolutions ne doivent-elles s'interpréter que comme un système de mise en compétition et de procédures de sélection ? Les procédures de sélection sont-elles neutres ou produisent-elles un tri orienté et des normes cachées sous couvert d'égalité de traitement ? D'où viennent les catégories et les critères qui fondent l'apparente légitimité de nos évaluations, de nos concours et de nos hiérarchies ?

A travers des analyses historiques, sociologiques, économiques et philosophiques des différentes dimensions du monde académique, nous essayerons de comprendre ce qui relève de contraintes, de choix rationnels ou de la colonisation de notre imaginaire par des constructions sociotechniques (algorithmes, règles budgétaires, indicateurs quantitatifs, etc.).

Après avoir questionné la notion de sélection, dans plusieurs domaines et du point de vue de plusieurs disciplines lors de séminaires itinérants en biologie, en exploration spatiale, en informatique, en sciences de l'éducation, en science et techniques des activités physiques et sportives durant l'année 2018-2019, nous proposons lors de ce colloque de nous interroger sur la manière dont la sélection influence nos organisations et nos activités professionnelles.

## La « nouvelle » gestion des risques scolaires à l'Université : sélection, prédiction, responsabilisation

**Sophie ORANGE**

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Nantes (CENS) et  
membre junior de l'IUF

### *Résumé*

La gestion des risques scolaires qui sert de principe aux réformes récentes de l'enseignement supérieur conduit à cibler des populations et à gérer leur flux plutôt que de chercher les moyens (matériels, humains, pédagogiques) de la réussite du plus grand nombre d'étudiants. En cela, les nouvelles modalités d'orientation vers l'enseignement supérieur via *Parcoursup* rejoignent pleinement les évolutions analysées par Robert Castel dans le champ de la santé mentale et du travail social. Cette nouvelle gestion des bacheliers se veut à la fois prédictive et préventive et assigne toujours plus des places scolaires spécifiques en fonction des origines sociales.

# Table des matières

<b>Présentation par Hélène Gispert .....</b>	<b>4</b>
<b>1 Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>2 La gestion prédictive et préventive des bacheliers .....</b>	<b>6</b>
2.1 La gestion prédictive des bacheliers.....	6
2.2 La gestion préventive des bacheliers .....	7
<b>3 Les effets de l'astrologie scolaire .....</b>	<b>10</b>
3.1 Effet de l'astrologie scolaire sur les acteurs de l'orientation scolaire .....	10
3.2 Effet de l'astrologie scolaire sur les Bacheliers .....	12
3.3 Effet de l'astrologie scolaire sur les chercheurs en sciences sociales .....	14
<b>4 Conclusion.....</b>	<b>14</b>

Après le moment économique, nous allons avoir un moment sociologique et féminin, ça n'est pas étonnant que ce soit vous qui nous fassiez remarquer cela. Le moment économique continuera après le déjeuner aussi puisque nous aurons une intervention sur le concours de l'École Polytechnique mais, cette fois, ce sera masculin.

La question qui va être travaillée aujourd'hui sera, comme Julien [Gargani] l'a fait remarquer en présentant le colloque, une façon de décliner la question que nous posons par rapport au colloque : « *l'organisation du monde académique et son évolution ne doivent-elles s'interpréter que comme un système de mise en compétition et de procédures de sélection ?* »

Ces procédures sont-elles neutres ou produisent-elles un tri orienté selon des normes cachées ? Je pense que c'est à ces questions que nous allons nous attaquer, à la fois pour ce qui est de la sélection des étudiants, des chercheurs, enseignants-chercheurs, des collègues responsables dans les différents organismes de ce monde académique, avec deux questions : « *Est-ce qu'elle est orientée socialement* » et « *Est-ce qu'elle est orientée du point de vue du genre ?* ». Pour répondre à la première des questions, je présente notre première oratrice, Sophie Orange, et je présenterai Élise Lemerrier quand ce sera son tour. Je vous propose, comme on l'a fait pour la première session, qu'on enchaîne les deux communications et qu'on ait la discussion après (en gros une demi-heure d'intervention et puisqu'on aura regroupé, 20 minutes de discussion). Pour présenter Sophie Orange, je vais présenter deux ouvrages qui pour moi ont compté. Je pense [que c'est aussi le cas des] des collègues qui ont pu lire ces ouvrages.

Le premier est un ouvrage de 2013 dont le titre est réjouissant « *L'université n'est pas en crise - les transformations de l'enseignement supérieur enjeux et idées reçues* ».

Le second est une question « *Filles + sciences = une équation insoluble ?* » [dans lequel] est posée la question de la sélection, selon le genre, dans les classes préparatoires et en particulier, il y avait un gros chapitre sur les classes préparatoires de mathématiques et pour Ulm-. Donc, ce dont nous parlera Sophie Orange est plutôt du registre du premier des deux ouvrages, celui qui concerne les étudiants, avec le titre qui est affiché « ***La 'nouvelle' gestion des risques scolaires à l'Université : sélection, prédiction, responsabilisation*** ».

[Temps = 3 minutes et 44 secondes]

## 1 Introduction

---

Bonjour à tous.

Tout d'abord, merci au Centre d'Alembert pour l'invitation. Comme cela a été évoqué, je suis sociologue et à la différence du collègue, Philippe Léger, je suis scientifique. Je n'ai pas de scrupules à le dire, même ici, et l'enjeu de mon intervention est d'essayer de réfléchir un peu à l'idéologie qui sous-tend la nouvelle procédure d'orientation et d'affectation dans l'enseignement supérieur qui a été mise en place l'année dernière dans le cadre de la loi ORE (loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants) et de la plateforme d'orientation *Parcoursup*.

Je voudrais essayer de montrer en quoi cette nouvelle procédure se fonde sur le principe d'une nouvelle gestion des risques scolaires.

Ce que j'appelle « *une nouvelle gestion des risques scolaires* » [fait suite au travail de Robert Castel, sociologue, qui a travaillé sur la gestion des risques dans le secteur de la santé mentale dans les années 70-80. Je mobilise, en fait, son analyse pour essayer de décrypter les fondements, les soubassements, de cette nouvelle idéologie dont on va voir qu'elle consiste principalement à gérer des flux plutôt que de travailler à favoriser la réussite du plus grand nombre, l'hétérogénéité, la diversité des parcours, etc.

Je n'ai pas beaucoup de diapos et en plus elles ont des fautes d'orthographe, comme je viens de le voir, puisque qu'il manque un 's' à scolaires, je m'en excuse. Je l'ai fait très vite j'ai juste mon plan.

Donc un premier point sur la gestion prédictive et préventive des bacheliers. Je vais revenir un peu sur les fondements de *Parcoursup*, en tout cas [sur] la manière dont je l'analyse - là encore, je ne suis pas en train de dire quelles étaient les intentions des concepteurs de *Parcoursup*, -.

Ensuite, dans un deuxième temps, j'analyserai les effets de cette nouvelle procédure d'orientation et d'affectation, à la fois sur les acteurs de l'orientation scolaire : les conseillers d'orientation, les enseignants qui participent à l'accompagnement en amont de l'orientation, mais aussi les enseignants qui participent à la sélection des dossiers en aval, les effets également sur les élèves et les bacheliers dans leur manière d'envisager leurs vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur.

Puis j'aurai un dernier petit point sur les conséquences que peut avoir cette nouvelle façon de penser l'orientation et les parcours des étudiants dans l'enseignement supérieur pour les chercheurs en sciences sociales et les sociologues, et les précautions, il me semble, qu'il faut avoir dans la manière

dont nous produisons des analyses et dont les institutions, les ministères peuvent s'emparer et se servir aussi, de manière pas toujours adéquate de notre point de vue en tout cas.

[Temps = 07 minutes et 19 secondes]

## **2 La gestion prédictive et préventive des bacheliers**

---

### **2.1 La gestion prédictive des bacheliers**

Sur ce premier point « La gestion prédictive et préventive des bacheliers », je veux essayer de montrer que le nouveau modèle sur lequel repose l'orientation des bacheliers est la maîtrise des risques. Que veut dire cette maîtrise des risques ? Cela veut dire qu'il s'agit désormais de cibler des populations qui sont le plus à même d'échouer dans l'enseignement supérieur et de contrôler leur accès à certaines formations. Ce contrôle va s'opérer en amont comme en aval.

En aval, si l'on reprend le principe de la loi ORE qui a été mise en place en 2018, elle consiste à étendre le classement des candidats à l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur. Jusqu'alors, on avait une spécificité de l'université publique qui était d'être ouverte par rapport aux autres filières sélectives, et là, la sélection est mise en place de fait, y compris à l'entrée des filières universitaires. Et cela s'appuie sur le nouvel outil d'aide à la décision intitulé *Parcoursup*.

En amont, on va trouver dans cette nouvelle forme de contrôle notamment des éléments tels que la constitution d'une fiche à venir pour le lycéen qui est destinée à statuer de la cohérence du vœu formulé et de la capacité à réussir du futur étudiant. C'est-à-dire que les lycéens sont amenés à remplir un certain nombre de documents, rédiger des lettres de motivation, qui vont être évalués par les enseignants, au lycée, et aussi par les chefs d'établissement qui vont viser ces documents et considérer si oui ou non, au regard des caractéristiques des élèves, un vœu est jugé cohérent ou non, favorable ou non, etc. On a également un encadrement qui est renforcé dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation puisqu'on a désormais non pas un professeur principal, mais deux professeurs principaux, qui vont accompagner l'orientation des lycéens. Leur fonction pédagogique va de fait s'ouvrir à des outils et des pratiques qui tiennent plus largement de la psychologie et du conseil ou même du coaching. Cet accompagnement, on va le voir, consiste en une véritable gestion prédictive des bacheliers. Ce qui est important, c'est cette notion de prédiction qui va être au centre du travail d'accompagnement à l'orientation.

Ce qu'on peut dire, c'est que le principe de l'orientation active, de la mise en responsabilité des lycéens, du principe selon lequel il faut que le lycéen soit acteur de sa propre orientation, est un discours qui est assez à la mode, en ce

moment, dans divers secteurs de la vie sociale. Le principe d'être entrepreneur de sa propre orientation est quelque chose qui n'est pas nouveau. C'est quelque chose qui est assez ancien, qui était déjà présent dans le précédent dispositif APB (Admission Post Bac) où là aussi, on attendait des lycéens qu'ils soient capables de formuler des choix scolaires rationnels. Que veut dire « rationnels » ? De ce point de vue, cela veut dire appuyés sur un calcul de chances effectives de réussite, statistiques à l'appui.

*[Temps = 10 minutes et 55 secondes]*

Donc l'interface *Parcoursup*, la nouvelle procédure d'orientation et d'affectation dans l'enseignement supérieur qui a été mise en place l'année dernière, n'est pas en rupture radicale avec ce qui avait cours alors, mais elle pousse un peu le principe à l'extrême.

L'idée, c'est que l'État ne veut plus désormais assumer les coûts du pari sur l'avenir que constitue le choix d'orientation. C'est-à-dire que cette logique de la sélection se pare encore plus d'une responsabilisation à double niveau : responsabilisation des élèves, je l'ai déjà évoqué, mais aussi responsabilisation des acteurs de l'orientation qui travaillent dans l'enseignement secondaire. On va voir que cela n'est pas sans effet sur leur manière de faire leur travail. On a, je l'ai dit, un doublement du professeur principal en classe de terminale. On a aussi un séquençage institutionnel sur le temps long de l'orientation.

Tout au long du lycée, on va avoir des temps qui vont être spécialement dédiés à cette question de l'orientation. On va avoir aussi une démarche de contractualisation avec le lycéen qui va l'engager par rapport à ses vœux d'orientation, à son engagement dans les études supérieures.

*[Temps = 12 minutes et 17 secondes]*

## **2.2 La gestion préventive des bacheliers**

Donc d'après la manière dont a été présentée cette réforme, tout est fait pour mettre le lycéen, sa famille et ses accompagnateurs, dans la situation de pouvoir faire le meilleur choix possible d'orientation. Si jamais il se retrouve en situation d'échec dans l'enseignement supérieur, si jamais il se retrouve en situation de réorientation, la cause lui serait imputable de fait puisque tout a été mis en oeuvre pour favoriser ce travail de préparation. En tout cas, c'est comme cela que c'est présenté.

On voit que ce qui est en jeu dans cette façon d'appréhender les choses, est que, plutôt que d'avoir à gérer les anomalies après coup, ou à prendre en charge de possibles redoublements ou réorientations des étudiants dans l'enseignement supérieur, [d'en] supporter le coût - cela a été évoqué dans la précédente intervention -, plutôt que de proposer des passerelles ou des voies de remédiation, voire même, et ce serait un choix politique peut-être un peu plus

fort, d'accepter le caractère normal des bifurcations entre filières et des parcours non linéaires dans l'enseignement supérieur.

Là on a vraiment une politique qui vise à anticiper au préalable les échecs en ciblant a priori les populations vulnérables et potentiellement en échec dans la filière choisie.

Juste pour rappel, on a évoqué le taux d'abandon qui est très important dans l'enseignement supérieur et que je discute avec Romuald Bodin dans l'ouvrage « *L'université n'est pas en crise* ».

En fait, c'est un taux qui est très important lorsqu'on s'arrête aux chiffres du taux de passages en 2ème année de licence. Si l'on va un peu plus loin et qu'on regarde ce que font ces supposés étudiants qui abandonnent, une très large partie se réorientent dans une autre filière de l'enseignement supérieur. Donc on voit que, déjà là, on n'a pas d'abandons secs, et d'autre part, mais cela ouvre le débat sur autre chose, on pourrait se demander si ce n'est pas « normal » — je mets des guillemets à normal — ne pas savoir exactement ce qu'on veut faire après le baccalauréat ou comme métier futur au moment de l'année de terminale, et que se tromper une fois, deux fois, n'est peut-être pas si dramatique, mais cela nous emmène sur autre chose.

Mais cela n'est pas la logique, vous l'aurez compris, de cette nouvelle gestion des affectations, des orientations, dans l'enseignement supérieur.

On est vraiment sur de la gestion et du détournement de flux a priori, plutôt que de la gestion de flux a posteriori, c'est-à-dire d'accompagnement vers la réussite, vers les réorientations.

[Temps = 15 minutes et 28 secondes]

On va essayer de cibler. Le principe de *Parcoursup* va être de cibler ces populations vulnérables qui risquent le plus d'échouer dans l'enseignement supérieur. On a évoqué tout à l'heure également les bacheliers professionnels, cela tombe toujours sur les bacheliers professionnels puisque, effectivement, ils ont un taux d'échec ou d'abandon très important à l'université. Plus de 90 % des bacheliers professionnels échouent à l'université. Cela veut donc dire qu'entre 5 et 10% n'échouent pas. Que fait-on de ceux-ci ? Est-ce qu'il faut les « tuer » dès le départ ?

Cela revient à la première intervention et par ailleurs, on ne s'interroge jamais sur ce qu'ils deviennent s'ils ne vont pas à l'université mais qu'ils vont en BTS où, là aussi, ils sont 50% à échouer, sachant que leur volume numérique est bien plus important, mais la question n'est jamais posée.

On doit cibler des populations au départ. On doit définir des profils à risque et, à partir de là, il faut agir sur les aspirations des jeunes pour éviter que ces profils à risque puissent se retrouver dans des filières où ils ne seraient pas attendus.

Ces logiques vont avoir des effets sur la façon dont les conseillers d'orientation vont accompagner les élèves puisque, avec cette pression qu'il faut bien les accompagner, [il ne s'agit pas] d'ouvrir leur espace des possibles, vous l'avez bien compris, ce n'est pas faire en sorte qu'ils puissent s'épanouir dans une filière scolaire ou professionnelle, mais c'est faire en sorte qu'il y en ait le moins qui échouent. Et puis, cela va accompagner aussi les enseignants des formations de l'enseignement supérieur, des enseignants de licence, qui vont devoir paramétrer les outils d'aide à la décision. Quand ils reçoivent 2000 vœux de candidature, il va bien falloir faire une sélection sur certains critères. Et les critères qui vont être privilégiés vont souvent être d'ordre scolaire : type de BAC par exemple ou d'autres choses.

Juste un exemple sur cette façon de percevoir, de considérer l'orientation, en s'appuyant sur ces statistiques de réussite, l'exemple de l'Université Paris Descartes, qui sur son site internet, donne des éléments pour aider les lycéens à faire un bon choix d'orientation. Ils disent comment faire un bon choix d'orientation « *en regardant avec attention les taux de réussite des formations pour se repérer et évaluer vos chances de succès* », c'est dit très clairement.

[Temps = 18 minutes et 28 secondes]

On est vraiment dans une logique préventive où l'on cherche, - j'insiste lourdement - à détourner vraiment les publics susceptibles d'échouer, sans s'attaquer aux causes de l'échec. Cela pourrait être aussi une idée. On n'est pas en train de s'interroger sur les inégalités sociales face aux acquis scolaires dans le primaire ou dans le secondaire, ça n'est pas la question. On n'est pas non plus en train de se questionner sur les inégalités matérielles de conditions de vie étudiante. On n'est pas non plus en train de s'interroger sur les logiques implicites de l'apprentissage à l'université, l'importance de la culture libre comme le montrait Bourdieu et qui fonctionne encore très bien à l'heure actuelle. Ça n'est pas du tout, l'état d'esprit. On est vraiment, j'insiste, sur cette question de gestion des risques que Robert Castel avait appliquée au champ de la santé mentale et du travail social en 1981 qui fonctionne très bien. Je cite ce qu'il écrivait à l'époque pour vous montrer comme ça fonctionne bien :

*« À une extrémité de cet éventail, on trouvera donc une administration autoritaire encore directement orchestrée par l'appareil d'État, des populations à risque à partir de l'établissement d'un profil qui trace pour elles les filières sociales qu'elles seront obligées d'emprunter, c'est la gestion des risques sociaux ».*

Je ne vais pas plus loin dans la citation de Robert Castel, mais on voit bien que l'idée est vraiment d'assigner des parcours scolaires, et à terme sociaux, spécifiques en fonction de caractéristiques scolaires - on verra qu'elles ne sont pas uniquement scolaires mais à première vue scolaires -. Ce qui est intéressant aussi dans l'analogie avec l'analyse de Robert Castel est que l'un des éléments fondamentaux de l'analyse de Robert Castel consistait à montrer le rôle central,

dans ces transformations, de l'usage de l'outil informatique et de l'automatisation de la décision.

Là aussi, on voit qu'on est complètement dans cet état d'esprit, avec un accompagnement des bacheliers et une aide à l'orientation. Même si l'on peut mettre en avant le fait qu'il y a maintenant 2 professeurs principaux pour encadrer le lycéen, on est moins dans une relation directe et personnalisée avec l'élève que dans une logique d'examen d'un dossier scolaire, possiblement réalisé par un simple algorithme.

Donc on voit bien, là aussi, un traitement informatisé des carrières scolaires et sociales. On n'est pas dans l'idée de préparer et éclairer les futurs étudiants sur leur orientation, mais on est plus sur une surveillance accrue des populations lycéennes et un dépistage des individus potentiellement déviants, donc de ceux qui ne correspondent pas aux statistiques modales de réussite dans les formations.

Robert Castel évoquait dans son ouvrage « *La gestion des risques* », l'idée que, par exemple, la personne handicapée était orientée en CAT. On peut retrouver la même chose à l'heure actuelle, le bachelier professionnel est orienté en BTS. Donc vraiment l'idée que les commissions de sélection dans l'enseignement supérieur, les conseils de classe au lycée, tendent à devenir des lieux d'établissement de diagnostics qui vont produire des formes d'assignation administrative dans l'enseignement supérieur.

Effectivement, je cite à nouveau Robert Castel : « *l'objectif politique supporté est la projection d'un ordre scolaire* » - c'est moi qui rajoute : *plutôt que son imposition après coup* -. On est vraiment toujours dans l'anticipation et l'idée du risque minimum en s'assurant des parcours bien linéaires et prévisibles sur le long terme.

[Temps = 22 minutes et 55 secondes]

### **3 Les effets de l'astrologie scolaire**

---

- Sur les acteurs de l'orientation scolaire
- Sur les bacheliers
- Sur les chercheurs en sciences sociales

#### **3.1 Effet de l'astrologie scolaire sur les acteurs de l'orientation scolaire**

Voyons à présent les effets de ce cadre idéologique sur les pratiques des individus puisque cela a des effets très concrets. Si l'on se place d'abord du côté

des acteurs de l'orientation et, en amont, dans l'accompagnement à l'orientation, on constate que c'est moins l'ouverture des possibles qui guide l'action des conseillers que l'appréciation des risques d'échec. Le contrôle social qui va être exercé par les professeurs principaux, par les conseillers d'orientation, par les chefs d'établissement, notamment dans le cas des conseils de classes, - j'ai pu observer les conseils de classes travailler cette question de l'orientation en terminale - va jouer, on le voit bien, sur la manière dont les élèves ont formulé leurs vœux, la manière dont on va finalement considérer recevables ou non les vœux formulés par les lycéens. Et surtout, ce contrôle social va s'opérer de manière différenciée, pas uniquement selon des critères scolaires, mais aussi suivant les caractéristiques sociales des individus. Et ce qui est assez intéressant - je pense que je n'aurai pas le temps d'entrer dans le détail - c'est de dire que, par exemple dans une classe de terminale L où j'ai pu assister au conseil de classe, j'avais deux élèves. L'une avait de très bons résultats scolaires, avait formulé énormément de vœux d'orientation et vraiment utilisé de manière optimale toutes les possibilités qu'offrait à l'époque l'application APB qui fonctionnait de la même manière qu'aujourd'hui.

Les enseignants, les chefs d'établissement, ont accueilli de manière extrêmement élogieuse son ambition « *Ce n'est pas aussi souvent qu'il y a autant d'ambition* ». Par contre, un autre élève qui lui était redoublant, en dessous de la moyenne, avait lui aussi formulé énormément de vœux. Et quand on regardait ses vœux qui étaient plutôt bien ajustés à son profil scolaire, - il n'avait pas visé des filières d'excellence mais il avait essayé d'assurer, d'une certaine manière, ses arrières -. Les enseignants ont plutôt désapprouvé sa façon d'envisager les vœux et de [les] multiplier en disant « *il est complètement perdu, il est très large, etc.* », là où juste avant, la jeune fille était très ambitieuse et c'était formidable. Donc là, on est sur des critères plutôt scolaires

[Temps = 25 minutes et 45 secondes]

La même chose joue [un rôle], à niveaux scolaires équivalents, mais sur des différences de profils sociaux. C'est-à-dire que ce qui est assez intéressant, toujours dans cette idée de prévision, de projection, d'anticipation, [c'est que à] un élève qui est issu des classes supérieures, on va accorder beaucoup plus facilement la possibilité que son « potentiel » se révèle un jour, « il n'a pas tout donné », et il pourra faire ce qu'il voudra. Tandis que des élèves d'origine sociale plutôt défavorisée n'ont pas de « potentiel », en tout cas, on ne considère pas qu'ils ont un « potentiel ». On a l'impression qu'ils restent figés dans un destin scolaire et social qui est inscrit dans leurs résultats actuels.

On voit que la manière d'envisager le futur n'est pas du tout le même en fonction des caractéristiques sociales.

La question était « Est-ce que c'est neutre scolairement et socialement ? », la réponse est non. - Je suis obligé d'aller vite, je donne des réponses rapides-.

Sur la question de la sélection des dossiers en aval - je n'aurai pas le temps d'entrer dans les détails,- j'avais plus particulièrement observé la question des sélections à l'entrée des sections de techniciens supérieurs qui préparent au BTS, dans le cadre de ma thèse, et ce qui m'avait intéressé notamment, c'était le fait que l'on avait des filières sélectives - on était encore à l'époque où il y avait des filières sélectives et des filières ouvertes - qui recrutaient les moins bons des étudiants, ce qui est quand même assez paradoxal.

Parce qu'effectivement : qui sont les étudiants qui sont en classe de BTS ? Ce sont les étudiants qui ont le profil scolaire le plus fragile, des bacheliers technologiques, des bacheliers professionnels, et ce sont principalement des bacheliers enfants d'ouvriers et d'employés.

Donc la démocratisation de l'enseignement supérieur se fait principalement par les classes de BTS et non pas par l'université comme on l'entend parfois dire avec cette invasion des bacheliers professionnels qui, en fait, ne sont que très peu.

Ce qui est intéressant dans le cas de ce travail des commissions de sélection à l'entrée en BTS, c'est justement toute cette logique de conjecture, d'anticipation : « Est-ce que ce sera un étudiant qui sera bien ou non dans la filière ? Est-ce que c'est un profil de BTS ou non ? ». Par exemple, [concernant] les bacheliers qui avaient les meilleures notes, les enseignants considéraient qu'ils n'allaient pas venir en BTS et qu'ils ne seraient pas bien en BTS. Donc, finalement, ils étaient plutôt mis en bas du classement, là où l'on visait des candidats au profil moyen, plutôt laborieux, qui correspondaient au profil déjà en place dans les filières.

Là non plus, je ne peux pas entrer dans les détails, mais c'est pour montrer que la sélection n'appelle pas l'élite, ni scolaire, ni sociale, mais dépend de la position des formations au sein de la hiérarchie symbolique des filières de l'enseignement supérieur.

Elle [la sélection] est fondée pour beaucoup sur un principe de conjecture, d'anticipation, qui n'est absolument pas avéré et on a plein de cas particuliers, de cas atypiques, qu'on a pu croiser dans nos carrières d'enseignants à l'université, des étudiants sur qui on n'aurait pas misé au départ parce qu'ils n'avaient pas le profil et qui finalement se sont tout à fait épanouis. Donc on est effectivement sur un travail de sélection qui se base sur des probabilités, sur la base de chances objectives, mais qui finalement conduit à limiter les possibilités de parcours atypiques, de révélations, etc.

*[Temps = 29 minutes et 43 secondes]*

### **3.2 Effet de l'astrologie scolaire sur les Bacheliers**

Cela a des répercussions sur les bacheliers par des formes d'autocensure. Je ne parle pas trop d'autocensure mais plutôt de censure puisque, de mon point de vue, l'institution scolaire telle qu'elle fonctionne comme j'ai pu le montrer, par le

travail d'accompagnement à l'orientation, produit des formes de censure en encourageant certains et en décourageant d'autres élèves. Ce n'est pas que des élèves n'osent pas, ne tentent pas, c'est que l'institution scolaire ne veut pas que certains tentent, et au contraire, encourage d'autres à essayer des choses plus ambitieuses.

Dans le cadre de la mobilisation pour *Parcoursup*, j'avais interrogé un certain nombre d'étudiants qui étaient en 2<sup>ème</sup> année et 3<sup>ème</sup> année de sociologie à l'Université de Nantes et qui faisaient un petit retour sur la manière dont on les avait accompagnés dans leur orientation respective. Ce qui était intéressant dans les commentaires qu'ils faisaient, est que, à chaque fois, on avait des formes de présage qui accompagnaient ces conseils, des formes de malédiction, de projection aussi, qui étaient présentées.

Par exemple, Thomas qui est étudiant en 2<sup>ème</sup> année de sociologie évoque son entrée en BAC Pro après un échec en 2<sup>nd</sup>e générale sous les auspices d'un « *Tu finiras par faire du ménage avec ça !* ». Il poursuit après en BTS *économie sociale et familiale*, fait un diplôme d'état de *Conseiller en économie sociale et familiale*, et ensuite, se voit dire « *Tu devrais travailler, tu vas passer ta vie dans les études* ».

Pauline, également étudiante en 2<sup>ème</sup> année de sociologie, qui fait un BAC pro *Commerce*, puis un BTS *Technico-commercial*, et souhaite ensuite entrer à l'université. On lui dit « *Tu n'auras jamais les capacités* ».

Je pourrais multiplier les exemples mais on voit que cette forme d'astrologie scolaire, comme je l'ai appelée, marque fortement la construction des vœux, la construction des choix scolaires des individus, dans l'enseignement secondaire, et ce d'autant plus que l'on renforce l'idée de responsabilisation, de pénalisation, de criminalisation presque, des échecs dans l'enseignement supérieur.

Or on voit effectivement beaucoup de parcours improbables et notamment dans le cadre de cette mobilisation contre *Parcoursup*, il y avait beaucoup d'étudiants qui avaient et qui partageaient des parcours improbables, c'est-à-dire qui défiaient les probabilités, non seulement par le caractère non linéaire de leur parcours, - c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas entrés directement à l'université et [avaient] poursuivi dans la même voie,- mais aussi par la faible chance qu'ils avaient de réussir leur 1<sup>ère</sup> année, au regard de leur profil sociologique et des statistiques d'accès en L2. Et pourtant ce sont des étudiants qui se sont retrouvés en L2 puis en L3. C'est aussi ce dénominateur commun qui a contribué, pour partie, à expliquer leur investissement dans la mobilisation contre *Parcoursup*, avec le sentiment que s'ils avaient été, au moment de faire des choix, à l'ère de *Parcoursup*, ils ne seraient peut-être pas là, parce que, effectivement, ils ne rentreraient pas dans les cases qui correspondent.

[*Temps = 33 minutes et 20 secondes*]

### 3.3 Effet de l'astrologie scolaire sur les chercheurs en sciences sociales

Enfin quelques mots pour finir sur la façon dont les scientifiques peuvent appréhender tout cela et travailler la question des profils et des parcours des étudiants dans l'enseignement supérieur.

En sociologie, on travaille beaucoup ces questions : caractériser les parcours, quels sont les types de profils qui font tendanciellement tel ou tel parcours, et là, on est forcé de s'interroger sur les précautions à prendre dans la catégorisation, la classification des étudiants et d'avancer un certain nombre de garde-fous, à mon sens méthodologiques et théoriques, dans les analyses qu'on produit et dans l'usage de ces analyses.

Puisque la construction de profils d'étudiants suivant leur taux de réussite en premier cycle universitaire et la construction de profils de décrocheurs ne doivent, en aucun cas, constituer une finalité de la démonstration sociologie, mais bien son point de départ. C'est-à-dire qu'il ne faut pas s'arrêter à la fin de l'analyse en disant que si l'on est un BAC Pro, on a plus de chances d'échouer, si l'on est un BAC scientifique, on a plus de chances de réussir. Cela ne doit pas être la fin de notre analyse, mais bien le début de nos interrogations.

Lorsque l'on met en évidence, statistiques à l'appui, qu'il y a une surreprésentation ou au contraire une sous-représentation de telle ou telle catégorie de bacheliers parmi les récipiendaires d'une licence universitaire en 3 ans, ou au contraire parmi les décrocheurs, on s'expose à faire un beau cadeau aux faiseurs de politiques publiques qui sont prompts à traquer les bacheliers à risque, à les détourner de certains parcours ou de certaines institutions. Là, ils ont effectivement le catalogue clé en main.

*[Temps = 35 minutes et 07 secondes]*

## 4 Conclusion

---

Donc ce qui peut sembler en cause, si l'on arrête là l'analyse, est que l'explication de l'échec à l'université serait liée aux caractéristiques des publics, des étudiants, et non pas aux conditions de possibilités de leur réussite. Donc on voit que l'interprétation n'est pas du tout la même.

Et alors, les acteurs de l'orientation scolaire peuvent mobiliser ces résultats statistiques comme autant d'outils prédictifs et de fait normatifs. Les travaux sociologiques pourraient se retrouver à soutenir, s'ils n'y prenaient garde, l'esprit gestionnaire que j'ai décrit précédemment.

Pour conclure, juste sur ce point, la prédiction sociologique, en tant que prédiction scientifique, est ou devrait être explicative et non prophétique. Elle

est moins l'annonce d'un risque ou d'un phénomène à venir, que le moyen d'identifier les conditions à modifier pour que ce phénomène n'advienne pas ou soit, tout du moins, transformé.

Et juste pour l'anecdote, une image : un panneau. J'habite dans le sud Vendée, - et non ce n'est pas moi qui l'ai fait ! [ce panneau] -.

Un astrologue qui officie dans le village voisin du mien, entre janvier et mars, rajoute sous son petit panneau « astrologie » : « *orientation scolaire* ». Cela fait sourire et, en même temps, c'est très sérieux, [car] des familles vont vraiment le consulter pour essayer de travailler la question de l'orientation de leurs enfants, qu'ils prennent très au sérieux, d'autant plus, qu'on leur met une responsabilité folle et on les inquiète très fortement sur cette procédure.

[Temps = 37 minutes et 5 secondes]

Et cela va aussi avec l'idée, qui est assez partagée dans le sens commun, que les individus auraient une sorte de vocation en eux qui n'attendrait que le déclic pour se réaliser et que, finalement, il y a une forme de destinée. Et lorsqu'on pense en terme de destinée, on revient très rapidement à des formes d'inégalités sociales puisque, effectivement, si ce sont des « *destinées* », elles sont fortement différenciées suivant l'appartenance sociale.

C'était juste pour le petit clin d'oeil. Je vous remercie.

***Transcription réalisée par Véronique Luec et Julien Gargani.***

## ***CENTRE D'ALEMBERT***

Centre Interdisciplinaire d'Étude de l'Évolution des Idées, des Sciences et des Techniques

Bâtiment 407 - 91405 ORSAY Cedex

Tél. : 01.69.15.61.90

Courriel : [centre.dalembert@universite-paris-saclay.fr](mailto:centre.dalembert@universite-paris-saclay.fr)

Web : <http://www.centre-dalembert.universite-paris-saclay.fr>

